



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

UN LIBRARY

JAN 27 1983

A/38/79  
S/15573  
25 janvier 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/ISA COLLECTION

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-huitième session  
LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES  
CONSEQUENCES POUR LA PAIX ET LA  
SECURITE INTERNATIONALES

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-huitième année

Lettre datée du 21 janvier 1983, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

Comme suite à ma lettre du 2 août 1982 (A/37/370-S-15339), j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'on a enregistré, depuis le mois d'août de l'année dernière, de nouveaux cas de violation de l'espace aérien et du territoire pakistanais à partir de l'Afghanistan. Vous en trouverez ci-après quelques exemples :

- 1) D'août à décembre de l'année dernière, il y a eu six cas de violation du territoire pakistanais, avec tirs d'artillerie et de mortier à partir de l'Afghanistan dans les zones de Chitral et de la province de Kurram;
- 2) Au cours de la même période, il y a eu 22 violations de l'espace aérien pakistanais par des hélicoptères et des avions afghans dans la province frontière du nord-ouest et la province du Balouchistan. Dans plusieurs cas, ces hélicoptères et ces avions ont pénétré de plusieurs milles à l'intérieur de l'espace aérien pakistanais. Deux de ces incidents ont été particulièrement graves :

Le 7 septembre 1982, à 8 heures du matin, quatre hélicoptères afghans ont violé l'espace aérien pakistanais et ont survolé Dresar, quatre milles environ à l'intérieur du territoire pakistanais, dans la province de Kurram. Ces hélicoptères ont lancé des roquettes sur les camps de réfugiés afghans dans la zone de Batai et ont regagné l'espace aérien afghan au-dessus de Batai Kandao. Deux enfants ont été blessés et quelques têtes de bétail tuées;

A/38/79  
S/15573  
Français  
Page 2

Le 29 décembre 1982, un hélicoptère de combat afghan a pénétré dans l'espace aérien pakistanais à 23 h 45 et a tiré sur le poste frontière de Domandai au Balouchistan. Cet hélicoptère de combat est revenu 15 minutes plus tard et a de nouveau ouvert le feu contre le poste.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre en tant que document de l'Assemblée générale au titre la question intitulée "La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales" et en tant que document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur et  
Représentant permanent

(Signé) S. Shah NAWAZ

-----